



FORMATION POST PERMIS

Après quelques mois ou quelques années de permis, le Post-Permis est un complément de formation idéal qui s'adresse à tous et qui permet, suivant les cas, une réactualisation des connaissances, un perfectionnement à la conduite, du comportement routier, ainsi qu'une prise de conscience des facteurs de risque.

Public concerné : Conducteurs ayant le permis de conduire.

Objectifs : Sensibiliser les conducteurs aux dangers de la route (vitesse, alcool, drogue, ...) et à l'éco-conduite, réactualisation des connaissances.

Conditions requises : - Etre titulaire du permis B

Durée de la formation : Une journée de 6 à 8 heures

Programme de formation

Accueil : Présentation et tour de table

Thèmes abordés :

- Effets et méfaits de la vitesse - Les lois psychophysiologiques - Le conducteur : mode de fonctionnement - Perception visuelle - Capacité d'estimation - Répartition des défaillances - Vitesse et distance d'arrêt - Alcool, drogue et autres produits psychoactifs, téléphone.
- Théorie de l'éco-conduite - Définition – Entretien – Exercices pratiques

Bilan de la journée

Validation : attestation de formation post permis.

Rendez-vous POST PERMIS

"Le risque d'être tué pour un automobiliste novice (détenteur d'un permis B depuis moins de deux ans), rapporté au nombre de kilomètres parcourus, est le triple de celui d'un conducteur expérimenté", selon les statistiques publiées par la Sécurité routière dans son dernier bilan annuel de l'accidentalité.

S'il est difficile de stigmatiser les plus jeunes qui parfois roulent bien plus que leurs aînés, il est incontestable que l'expérience et la confrontation aux conditions réelles de circulation favorisent un changement des comportements au volant. L'idée de compléter la formation initiale par une piqûre de rappel auprès de jeunes conducteurs qui auront pu faire leurs premiers de kilomètres seuls au volant ne peut qu'être saluée.

Déroulement du stage :

Le stage s'effectue sur une journée complète (durée 7 heures) avec un minimum de 6 participants.

La formation comprend une phase d'**évaluation de la conduite** et une phase d'**animation en salle**.

1ère phase : l'animateur est accompagné au maximum de trois élèves. Chacun des trois participants conduit à tour de rôle avec le formateur et une première évaluation est faite.

2ème phase : les stagiaires sont invités à échanger sur des cas concrets centrés sur différents thèmes :

- Effets et méfaits de la vitesse - Les lois psychophysiologiques - Le conducteur : mode de fonctionnement - Perception visuelle - Capacité d'estimation - Répartition des défaillances - Vitesse et distance d'arrêt - Alcool, drogue et autres produits psychoactifs, téléphone.
 - Théorie de l'éco-conduite - Définition – Entretien – Exercices pratiques
-